

COMMUNE DE BARRETTALI

AVIS DE CRÉATION

DE TITRE DE PROPRIÉTÉ

Date de l'acte : 25 mai 2021

Suivant acte reçu par Maître Julie-Anne PAOLETTI, notaire à ROGLIANO (Haute-Corse) Pian delle Borre Macinaggio.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

- AU PROFIT DE :

1°/ Madame Simone Marie **CASABIANCA**, retraitée, épouse de Monsieur Alain Georges Fernand Henri **DURAND**, demeurant à MARSEILLE (13007)4 rue Arnaud.
Née à BARRETTALI (20228) le 26 mars 1943.

Mariée à la mairie de MARSEILLE (13000) le 23 juin 2001 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Eric ROUSSET-ROUVIERE, notaire à MARSEILLE (13000), le 21 mai 2001.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

2°/ Madame Françoise-Noelle **CASABIANCA** demeurant à SISCO (20233) Hameau Saint Antoine TOREZZA.

Née à BARRETTALI (20228) le 28 décembre 1957.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

3°/ Madame Nicole **CASABIANCA** demeurant à BASTIA (20600) BAT 25 A Provence LOGIS de LUPINO.

Née à BARRETTALI (20228) le 12 avril 1965.

Divorcée de Monsieur Antoine **PADOVANI** suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de BASTIA (20200) le 10 juin 1997, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

4°/ Monsieur Claude **CASABIANCA**, adjoint technique territorial, demeurant à BARRETTALI (20228) Hameau de POGGIO.

Né à BARRETTALI (20228) le 2 janvier 1961.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

5°/ Madame Michelle Marie-Thérèse **CASABIANCA**, sans profession, épouse de Monsieur Jean Toussaint **MORGANTI**, demeurant à SAINT FLORENT (20217) Marine d'ALBO.

Née à BARRETTALI (20228) le 8 juin 1963.
 Mariée à la mairie de OGLIASTRO (20217) le 13 janvier 2007 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
 Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
 De nationalité française.
 Résidente au sens de la réglementation fiscale.

6°/ Madame Yvette **CASABIANCA** épouse de Monsieur Albert Roger **LICCIONI**,
 demeurant à BARRETTALI (20228) Hameau de PIETRIGAGGIO.
 Née à BARRETTALI (20228) le 18 janvier 1956.
 Mariée à la mairie de BARRETTALI (20228) le 7 décembre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
 Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
 De nationalité française.
 Résidente au sens de la réglementation fiscale.

7°/ Madame Josiane **CASABIANCA** épouse de Monsieur Marcel Louis **RIO**,
 demeurant à BASTIA (20200) LES STUDIO DE TOGA BAT A Chemin de FURCONE.
 Née à BARRETTALI (20228) le 12 avril 1953.
 Mariée à la mairie de BASTIA (20200) le 13 novembre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
 Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
 De nationalité française.
 Résidente au sens de la réglementation fiscale.

8°/ Madame Madeleine Marie-Thérèse **CASABIANCA** demeurant à SAINT LAURENT
 DU VAR (06700) LE SAINT ANNE 70 av des OLIVIERS.
 Née à BARRETTALI (20228) le 23 octobre 1950.
 Divorcée de Monsieur Jean-Claude Roger **GIANA** suivant jugement rendu par le
 Tribunal de grande instance de AIX EN PROVENCE (13080) le 7 février 2008, et non
 remariée.
 Non liée par un pacte civil de solidarité.
 De nationalité française.
 Résidente au sens de la réglementation fiscale.

9°/ Monsieur Albert Jean Sylvestre **CASABIANCA**, retraité, demeurant à
 BARRETTALI (20228) Hameau de CHIESA.
 Né à BARRETTALI (20228) le 2 novembre 1944.
 Divorcé de Madame Danièle Clélia **LEUCHANT** suivant jugement rendu par le
 Tribunal de grande instance de MARSEILLE (13001) le 25 juin 1982, et non remarié.
 Non lié par un pacte civil de solidarité.
 De nationalité française.
 Résident au sens de la réglementation fiscale.

- Désignation des Biens :

A BARRETTALI (HAUTE-CORSE) 20228, Lieu-dit CASELLA.
 une parcelle de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
G	575	CASELLA	00 ha 00 a 38 ca

Bien non délimité

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre sous les références G 575 est un bien non délimité d'une contenance totale de soixante-dix-sept centiares (00ha 00a 77ca).
 L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Que cette possession a eu lieu à titre de propriétaire, d'une façon continue, paisible, publique et non équivoque.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

**Adresse mail de l'étude : julie-anne.paoletti@notaires.fr
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**